

English One to One  
Formation en anglaise d'affaires  
Villeurbanne  
2021

### Les conditions générales de vente

#### *Désignation*

La société **English One to One** désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 49 Rue Frédéric Faÿs, Villeurbanne. La société **English One to One** met en place et dispense des formations intra-entreprises à Lyon et Villeurbanne, et alentours.

#### *Objet et champ d'application*

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société **English One to One** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

#### *Devis et attestation*

Pour chaque formation, la société **English One to One** s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

*Convention* : Une convention de formation professionnelle doit être signée par English One to One et le stagiaire (et/ou son entreprise).

#### *Prix et modalités de paiement*

Les prix des formations sont indiqués dans la convention en euros hors taxes et ne sont pas à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

#### *Prise en charge*

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société **English One to One** ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

#### *Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation*

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 48 heures ouvrables avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [info@english1-1.com](mailto:info@english1-1.com) ou per SMS à 06 59 18 79 52. En cas

d'annulation moins de 48 heures ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas de renoncement par le bénéficiaire de la formation à l'exécution de la présente convention dans un délai de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la **convention**, le bénéficiaire de la formation s'engage au versement de la somme de 500 euros à titre de (dédommagement, réparation ou dédit : à préciser). Cette somme de 500 euros n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société **English One to One** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

#### *Programme des formations*

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

#### *Propriété intellectuelle et droit d'auteur*

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

#### *Informatique et libertés*

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société **English One to One** sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

#### *Loi applicable et attribution de compétence*

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **English One to One** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Villeurbanne.